

Objet du Document	Forfait « Mobilités Durables » (FMD)
Identification du document	NI/2025-380
Rédacteur	Isabelle TRAVERS – Directrice des Ressources Humaines
Date de rédaction	17/12/2025
Domaine d'application	Ensemble des HMV
Date limite de validité	18/01/2026

Le versement de ce forfait a vocation à assurer la prise en charge des frais engagés par les agents au titre de leurs déplacements entre leur résidence habituelle et leur lieu de travail à l'aide d'un mode de transport alternatif et durable.

➤ **Pour qui ?**

Tous les agents de la fonction publique hospitalière, qu'ils soient titulaires ou contractuels, peuvent en bénéficier. Cela inclut le personnel médical.

➤ **Pour quel mode de déplacement ?**

- 🚲 Vélo (classique ou électrique)
- 🛴 Engin de déplacement personnel (trottinette électrique, gyropode, etc.)
- 🚗 Covoiturage (conducteur ou passager)


✓ Il faut avoir effectué **au moins 30 jours de trajets/an** avec ces modes de transport.

➤ **Comment demander le versement du FMD et quand sera -t-il versé ?**

Le bénéfice du « forfait mobilités durables » est subordonné au dépôt du formulaire HMV, incluant l'attestation sur l'honneur disponible sur Intranet ou auprès des différents gestionnaires RH des différents sites et annexé à la présente note d'information.

Seul ce formulaire dûment complété sera accepté pour pouvoir bénéficier du versement du forfait. Il est à envoyer auprès du service ressources humaines des différents sites, au plus tard et à titre exceptionnel, jusqu'au 18 janvier 2026.

Le versement du forfait sera effectué sur la paie du mois de février 2026. Des contrôles aléatoires seront effectués.

Nom	Fonction	Date	Signature
Isabelle TRAVERS	Directrice des Ressources Humaines	17/12/2025	 <p>Pour la Directrice et par délégation, Le Directeur des Ressources Humaines La Directrice des Ressources Humaines</p>



**FORMULAIRE DE DEMANDE – FORFAIT MOBILITÉ DURABLE (FMD)
AU TITRE DE L'ANNE 2025**

A. IDENTITÉ DE L'AGENT

Nom et prénom	
Matricule / Service	
Grade	

B. MODES DE DÉPLACEMENT

- Vélo (classique ou électrique)
- Engin de déplacement personnel (trottinette électrique, gyropode, etc.)
- Covoiturage (conducteur ou passager)

C. NOMBRE DE JOURS ET MONTANT DU FORFAIT

Indiquez le nombre de jours d'utilisation des modes durables au cours de l'année 2025 : jours

D. DÉCLARATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e)
certifie avoir été informé(e) que « toute fausse déclaration de ma part m'expose à des sanctions prévues aux articles **441-1 et suivants du code pénal** relatifs à la falsification et à l'usage de faux, notamment les peines pouvant aller jusqu'à **3 ans d'emprisonnement et 45 000 euros d'amende** » (cette phrase doit être écrite, ci-dessous, entièrement de votre main) :

.....
.....
.....
.....
.....

Fait à : Le : Signature :

E. VISA DRH

- ACCORD : attribution du FMD pour un montant de €
- REFUS : demande rejetée pour le motif suivant :

Fait à :
Le :
Direction des Ressources Humaines :
Signature et cachet :